

«Jean-Jacques LASSERRE - Daniel DUBOIS - Françoise Férat pour l'avenir de l'agriculture, l'alimentation et la forêt - « Ce texte n'a d'avenir que le nom ! »»

Jean-Jacques LASSERRE - Daniel DUBOIS - Françoise Férat - P.J.L pour l'avenir de l'agriculture, l'alimentation et la forêt - « Ce texte n'a d'avenir que le nom ! »

Le Sénat examine à partir d'aujourd'hui le projet de loi pour l'avenir de l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Jean-Jacques Lasserre, sénateur des Pyrénées-Atlantiques, regrette que ce texte n'ait d'avenir que le nom : « *Si l'intitulé pouvait donner quelques espoirs, on n'aurait pas ce texte absolument aucun élan, aucun souffle nouveau. Il s'agit d'un toilettage, non d'une loi d'avenir.* »

Le sénateur souligne le déséquilibre entre les domaines économiques et environnementaux : « *L'environnement doit avoir la priorité sur l'agriculture, mais cela ne doit pas se faire au détriment de la performance économique.* »

Le sénateur déplore l'absence dans ce texte de sujets primordiaux pour le futur agricole : la politique agricole commune, la grande eau, les OGM ou encore les risques « les intempéries, les inondations... sont pour le monde agricole de véritables catastrophes. Si on ne prend pas en compte ces risques existents en matière de gestion de crise ou d'après-crise, il reste des lacunes quant à la couverture de ces intempéries et notamment le financement de la gestion des risques. »

De son côté, Daniel Dubois, sénateur de la Somme, revient sur la question de la compétitivité économique : « *Alors que nous sommes le 20^e pays le moins compétitif, nous représentons 19 % de la production européenne, des pays voisins comme l'Allemagne sont en train de nous dépasser car la main d'œuvre est 20 % moins chère qu'en France ! Pour améliorer la compétitivité de notre agriculture, il faut réduire les coûts du travail et simplifier les procédures administratives.* »

Le sénateur a déposé en ce sens des amendements visant à créer un Observatoire de la compétitivité de l'agriculture française. « *La loi de la république a parlé de simplification ; elle doit aussi être mise en œuvre dans ce secteur.* » Définir les distorsions de concurrence aux agriculteurs dans l'application des directives communautaires permettrait de mieux négocier avec Bruxelles et de supprimer les mesures inutiles et inefficaces.

Pour Françoise Férat, sénatrice de la Marne, « *L'enseignement agricole aurait du trouver toute sa place dans ce projet de loi* »

on ne retrouve aucune des prescriptions du rapport de 2013 « L'enseignement agricole face aux défis de l'agriculture à l'horizon 2030 » par l'Observatoire National de l'Enseignement Agricole (ONEA). « *Au final, nous sommes face à un texte sans ambition, rendez-vous manqué de l'enseignement agricole.* »

La sénatrice a déposé des amendements dont les objectifs principaux sont de garantir un cadrage national des formations, tout en laissant une certaine autonomie aux régions et d'associer plus étroitement le monde éducatif agricole avec les acteurs professionnels.

« *L'agriculture est un fleuron de notre économie. Nous devons lui donner un peu d'air !* » conclut Daniel Dubois.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)